



5 \$

Revue fondée en 1986

Okami

J o u r n a l d e l a S o c i é t é d ' h i s t o i r e d ' O k a

Volume XVII

Numéro 1

Printemps 2002

Présence allemande dans Deux-Montagnes



Famille Osias Marinier

Société d'histoire d'Oka

183, rue des Anges
Oka, Qc J0N 1E0

Conseil d'administration

Présidente

Réjeanne Cyr-Bernard
405, rang Ste-Germaine
Oka, Qc J0N 1E0
(450) 479-8556

Vice-président

Marc Bérubé
325, rang l'Annonciation
Oka, Qc J0N 1E0
(450) 479-6114

Secrétaire

Romain Proulx
45, rue Des Cèdres
Oka, Qc J0N 1E0
(450) 479-8487

Administrateurs

Pierre Bernard
405, rang Ste-Germaine
Oka, Qc J0N 1E0
(450) 479-8556

Ubaldo Lacroix
27, rue Saint-André
Oka, Qc J0N 1E0
(450) 479-8226

Rosemarie Bélisle
345, rang l'Annonciation
Oka, Qc J0N 1E0
(450) 479-6686

Sylvain Rhéaume
36, rue l'Annonciation
Oka, Qc J0N 1E0
(450) 479-8461

Rédaction

Rosemarie Bélisle
Réjeanne Cyr-Bernard
Louis-Marie Turcotte o.c.s.o.
Marc Bérubé
Pierre Bernard
Sylvain Rhéaume

Éditique

Télé-Bureau
1615, rang du Domaine
Saint-Joseph-du-Lac, Qc J0N 1M0

Okami

paraît trois fois l'an et est tiré à 160 exemplaires

ISSN 0835-5770

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

Le contenu de cette publication peut être reproduit
avec mention de la source. Les textes n'engagent
que la responsabilité de l'auteur.

La Société d'histoire d'Oka est membre de la
Fédération des Sociétés d'histoire du Québec

Sommaire

Mot de la présidente

Réjeanne Cyr-Bernard 3

Assemblée générale 2002

Conseil d'administration 4

Jeudi Saint chez les Pères trappistes

Germain Lafrance 8

Présence allemande dans Deux-Montagnes

Marie-Paule Shaffer-Levac 9

Les mémoires de la baronne de Riedesel

Rosemarie Bélisle (recherche) 14

Kanesatake : Une autre histoire

Le wampum aux deux chiens 16

Tombée de la dernière pluie : Qui est Chevalier de Lorimier?

Rosemarie Bélisle 20

Généalogie autochtone

Pierre Bernard 25

Paul (Paulo) Lalonde (1919-2002)

Marc Bérubé 27

Bernard André Assaïon (1918-2002)

Réjeanne Cyr-Bernard 28

Photo de la page couverture :

Cette belle photo de famille, tirée de la collection
René Marinier p.s.s., a été prise vers 1922.
On y voit, dans l'ordre habituel, Pauline (n. 1912),
Rose-Alba (la mère, n. 1886), Marie (n. 1918),
René (n. 1911), Jeanne (n. 1915), Osias (le père, n. 1885),
Roger (n. 1916) et Cécile (n. 1913)



Texte au bas des armoiries :

Coupé, au chef d'azur, une montagne d'or chargée de trois chapelles d'argent avec leurs croix de même.

Au point d'Honneur, un doré or posé
En tasce dans un lac d'azur

En Mi-partie, à dextre d'argent et à senestre
De gueule, sur le tout, un livre d'or ouvert,
Séparé par signet, avec les inscriptions :
« Pro-Memoria » et « perio-Libro »
André de Pagès

Buts et objectifs de la Société

Grouper toutes les personnes qui s'intéressent à l'histoire d'Oka et sont désireuses de participer à des rencontres, études, recherches ou autres activités permettant de mieux connaître l'histoire d'Oka.

Soutenir l'intérêt de la population locale pour les événements et faits historiques qui ont marqué la naissance et le développement de la région.

Veiller à la conservation et à la mise en valeur des sites, monuments, documents et autres objets à caractère historique.

Publier et diffuser ou susciter la publication et la diffusion de tout article, périodique, bulletin, brochure, revue, volume ou autres écrits relatant des faits et situations du passé ayant trait à la vie et aux mœurs de la population.

Favoriser la recherche et les visites éducatives sur l'histoire régionale en fournissant, dans la mesure du possible, aux différentes institutions, l'information et les documents de référence nécessaires.

Encourager l'utilisation du contexte historique régional d'Oka à des fins culturelles et touristiques.

Promouvoir la protection du patrimoine et effectuer des recherches sur la généalogie et l'histoire.

Dépositaires à Oka

LE MAGASIN DE LA TRAPPE
SUPERMARCHÉ MÉTRO
LE CARREFOUR DU BRICOLEUR D'OKA
DÉPANNEUR À L'ENTRÉE DU VILLAGE
CENTRE D'ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE D'OKA

1500, chemin Oka
31, rue Notre-Dame
265, rue Saint-Michel
11, rue Notre-Dame
183, rue des Anges

Bulletin d'adhésion

DATE _____

Voici ma cotisation pour un an : Membre 20 \$ ☐

Membre de soutien -- 50 \$ ou plus ☐

Couple 30 \$ ☐

Montant inclus \$

Ci-joint mon chèque pour un an : SOCIÉTÉ D'HISTOIRE D'OKA
183, RUE DES ANGES OKA QC J0N 1E0

Nom : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Province : _____ Code postal : _____ N° de téléphone : (____) _____

La cotisation vaut pour l'année au cours de laquelle elle est payée et donne droit aux OKAMI précédents, s'il y a lieu. Cependant, une cotisation versée après le 1^{er} novembre s'applique à l'année suivante. Le numéro de membre figure en haut à gauche dans l'étiquette d'adresse.



Mot de la présidente

Avec le printemps arrive notre XVII^e édition d'Okami. Cette revue se veut encore cette saison un agent d'information, de souvenirs et de découvertes historiques pour nos lecteurs. L'équipe de rédaction se mobilise pour vous présenter des textes et des sujets variés et renouvelés.



Notre assemblée générale a obtenu un franc succès. Après une première partie administrative, nous avons rendu hommage à deux personnes d'Oka qui se sont beaucoup impliquées dans la vie communautaire de la paroisse. Nous avons aussi pu visionner deux petits bijoux de films.

M^{me} Marie-Paule Shaffer-Levac nous a soumis une recherche sur *La présence allemande dans Deux-Montagnes* qu'il nous fait plaisir de publier. Quelques textes et photos complémentaires, glanés à même nos trouvailles de lecture, enrichissent le sujet.

Sous la rubrique *Kanesatake : une autre histoire*, nous publions un document d'archives qui permet de mieux comprendre la portée symbolique du « Wampum aux deux chiens » et en complément, nous découvrons un nouveau visage du Chevalier de Lorimier.

En plus des chroniques habituelles, ce numéro d'Okami présente un beau texte de Germain Lafrance qui relate un *Jeudi Saint chez les Pères trappistes*. Plusieurs souriront en lisant ce passage qui réveillera des souvenirs d'une époque oubliée.

Bonne lecture.

Réjeanne Cyr-Bernard
Présidente



Pour réussir toutes ces réalisations, la Société d'histoire d'Oka avait un budget de 15 480,46 \$. Les dépenses ont totalisé 16 531,73 \$, pour un déficit de 1 051,27 \$ qui est pris à même l'excédent de l'année précédente. Il reste un solde net à la fin de l'exercice de 1 376,47 \$.

Quelques modifications aux règlements généraux ont été entérinées. La définition d'un membre de soutien devient : *Toute personne qui souscrit aux objectifs de la Société, en reçoit les documents et les publications et verse une cotisation plus élevée que celle du membre ordinaire.*

Enfin, on passe à l'élection. Deux postes étaient vacants. Deux personnes ont été présentées : Ubald Lacroix et Sylvain Rhéaume. N'ayant pas d'opposants, ils sont élus pour des mandats de trois ans. Après consultation, le nouveau conseil d'administration a nommé ses officiers pour 2002 : à la présidence Réjeanne Cyr, vice-président Marc Bérubé, secrétaire-trésorier Romain Proulx. Quatre administrateurs complètent le conseil : Pierre Bernard, Rosemarie Bélisle, Ubald Lacroix et Sylvain Rhéaume.

Enfin, plusieurs projets sont proposés pour l'an 2002 :

1. Promouvoir l'érection d'une croix et une plaque commémorant le site de la première mission;
2. Produire 3 Okamis;
3. Enrichir le fonds René Marinier par la reproduction de diapositives;
4. Faire reproduire la collection de films de Gilbert Proulx;
5. Poursuivre la compilation des premières fermes d'Oka;
6. Poursuivre notre collection de photos d'édifices anciens et de sites intéressants;
7. Monter un livre de vie,
8. Collaborer à une conférence sur Guido Nincheri.

L'année 2001 a permis à la Société d'histoire d'Oka de poursuivre son œuvre historique. Pour 2002, ces projets nous motivent et nous laissent pleins de promesses.

Remise des certificats d'honneur

Fidèle à son habitude, la Société d'histoire a remis deux certificats d'honneur lors de son assemblée générale. Cette année, ces certificats ont été décernés à M^{me} Marie-Paule Morin-Boileau et à M. Gilbert Proulx.

M^{me} **Marie-Paule Morin-Boileau**, épouse de Lucien Boileau depuis 55 ans et mère de quatre enfants, a été responsable pendant 12 ans des Artisans de l'aide, point de service Oka, un regroupement de bénévoles qui offre des services d'écoute, d'accompagnement et de transport aux personnes malades, handicapées, en perte d'autonomie ou en convalescence. Disponible jour et nuit, M^{me} Boileau a toujours été là pour répondre à l'appel et rendre service.

Lorsqu'elle a pris la parole, après réception de son certificat, elle a tenu à remercier tous les généreux donateurs qui lui ont permis de compenser ses bénévoles. Elle a dit se souvenir surtout des moments où elle avait dû accompagner des personnes mourantes. « Je pense surtout aux trois Simone : Simone Guindon, Simone Clément et Simone Girard. En particulier à Simone Clément qui m'a demandé de l'embrasser cinq fois et qui me disait 'Ça me fait tellement de bien quand tu m'embrasses'. Ça, c'est des choses qu'on n'oublie jamais. Vous savez, a-t-elle dit en guise de conclusion, quand on met le pied dans le bénévolat, après, on peut plus s'en passer. »



Marie-Paule Morin-Boileau et
Réjeanne Cyr



M. **Gilbert Proulx** a été le premier pompier engagé par la Municipalité, il a fondé le service de pompiers volontaires et de pompiers à temps partiel d'Oka, s'est occupé de la Protection civile, du service d'ambulance et de la formation des policiers. Il a fait en sorte qu'Oka obtienne sa caserne de pompiers dotée d'un camion efficace. Mais aussi, il s'est occupé des loisirs d'Oka et à ce titre a participé à la création de la bibliothèque d'Oka, à la formation des moniteurs de parcs et aussi à la tenue de plusieurs festivals et défilés. « Gilbert était partout, a dit Réjeanne Cyr en lui remettant son certificat, mais surtout, Gilbert était disponible. Toujours. Quand il y avait quelque chose, on appelait Gilbert. »

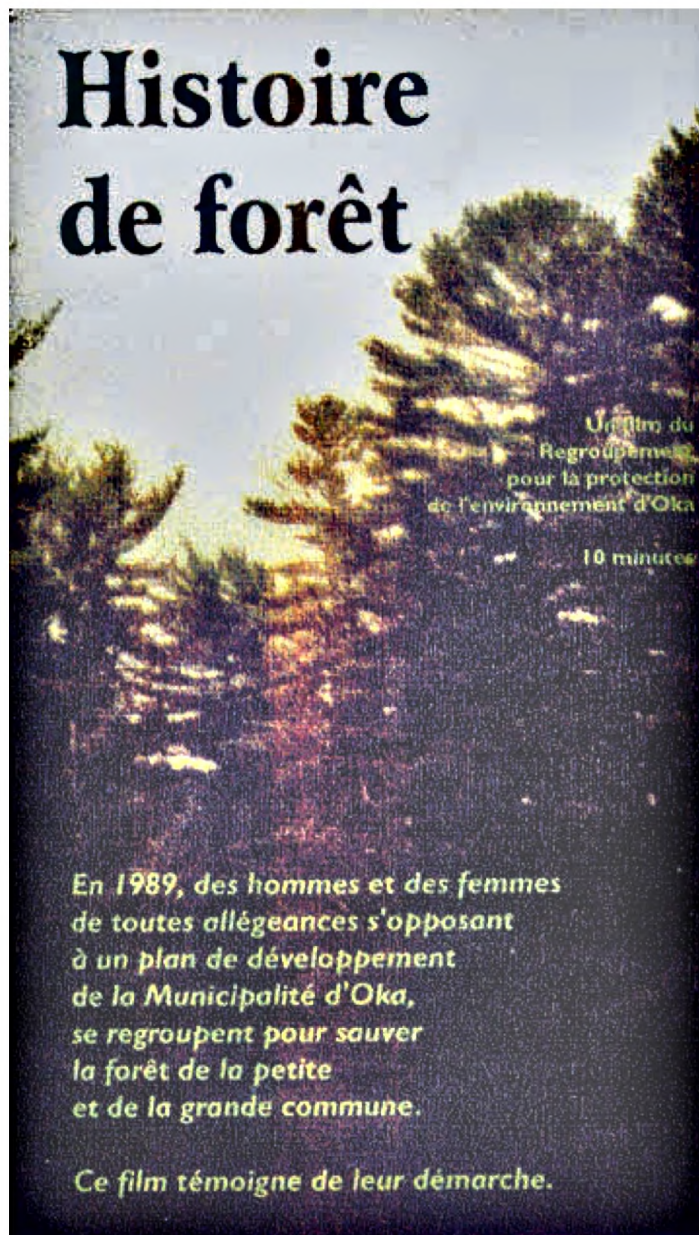
En prenant la parole, après avoir reçu son certificat, M. Proulx a lui aussi voulu signaler la grande participation des bénévoles et de toutes les personnes qui l'ont entouré. Il a mentionné entre autres Michèle Sarrazin-Dulude qui a beaucoup contribué au démarrage de la bibliothèque. « L'honneur qui m'échoit aujourd'hui, a-t-il dit, je tiens à le partager avec toutes les personnes avec qui j'ai travaillé et sans lesquelles tout ce que j'ai fait n'aurait pas pu se réaliser. »¹



Gilbert Proulx et Réjeanne Cyr

Projection de films

Pour faire connaître à ses membres deux documents audiovisuels dont le Centre d'archives a fait l'acquisition cette année, la SHO a ensuite projeté un court métrage intitulé ***Histoire de forêt***, un documentaire de 10 minutes réalisé par le Regroupement pour la protection de l'environnement d'Oka. Ce petit film méditatif, contemplatif, rappelle les circonstances dans lesquelles a été créée la pinède d'Oka, la plus ancienne forêt plantée de main d'homme au Québec,



Pochette de la cassette-vidéo du film

et se termine par un plaidoyer en faveur de la protection de cet endroit magnifique et de son classement parmi les sites du patrimoine environnemental mondial.

Puis il y a eu projection de ***La Fête du Calvaire***, un film de trente minutes tourné en 1973 par Yves Hébert à l'occasion du pèlerinage annuel au Calvaire d'Oka. Présenté à la télévision de Radio-Canada dans la série **Mon Pays, Mes Amours**, le film raconte les



origines du calvaire, sa construction par les Indiens de la Mission du Lac sous la gouverne de leurs missionnaires sulpiciens, et la longue tradition des pèlerinages qui y ont eu lieu. Plusieurs résidents d'Oka ont participé à ce documentaire. Antoinette André, son frère Bernard André (Assaïon)², Lucien Vincent, M^{me} Paul Grégoire, notamment, racontent devant la caméra leurs souvenirs de l'époque où on venait en foule faire le pèlerinage annuel au Calvaire. John Porter, auteur du livre *Le Calvaire d'Oka*, intervient aussi dans ce film, de même que René Marinier, p.s.s.. Enfin, parmi les pèlerins et leur

personnel d'encadrement, on aperçoit d'autres gens d'Oka (dont Gilbert Proulx, dans son bel uniforme de pompier-policier).

Les membres qui ont assisté à cette projection ont été enchantés et nous encouragent à diffuser ces films qui, nous assurent-ils, plairont et intéresseront beaucoup de gens à Oka et dans les environs.

1 Pour en lire davantage sur Gilbert Proulx, voir *Okami* de l'hiver 96 (vol. XI, n° 4) et sur la famille Boileau, *Okami* du printemps 1997 (vol. XII, n°1).

2 Bernard André Assaïon est décédé récemment. Voir le texte à sa mémoire p. 28.



Collection René Marinier, p.s.s.

Pèlerins sur la Commune, en route vers le Calvaire, le 14 septembre 1935, jour de la Fête du Calvaire.



Jeudi Saint chez les Pères trappistes

Germain Lafrance

Des fois, il y a des vieux souvenirs qui nous reviennent.

À l'assemblée générale de la Société d'histoire d'Oka, l'année dernière, le conférencier invité, Dom Yvon Moreau o.c.s.o., père abbé de la Trappe, nous a parlé de l'implication des Pères trappistes dans la communauté d'Oka. On était plusieurs personnes de plus de 70 ans dans la salle. À un moment donné, j'en vois deux qui me regardent et ont l'air de me dire : « Penses-tu ce à que je pense? » Je fais signe que oui. À leur regard et à leur sourire, je vois qu'on est tout à coup redevenus des petits gars de 9-10 ans. Un vrai miracle! C'est le Jeudi Saint chez les Pères trappistes... je vais vous raconter.

C'était pendant la Crise, les années 35 à 40. À cette époque-là, on vivait voisin des Pères trappistes et on allait à l'école sur le chemin d'Oka, à deux kilomètres. On passait le long de la propriété des Pères. Il y avait un frère, du nom de Stanislas, qui s'occupait d'une plantation d'amandes de France. Entre le verger et le jardin, il y en avait six à huit rangées, des noix rondes comme des oranges. Tous les matins en allant à l'école, moi et les autres jeunes des quatre familles qui vivaient dans le rang Saint-Isidore, on voyait le frère Stanislas qui nous attendait pour nous donner des pommes. Il était comme saint Nicolas avec sa grande barbe blanche. De l'autre côté, on voyait les Pères habillés en noir et blanc, et les frères qui à l'époque portaient des robes brun foncé et brun clair. Mais on n'avait jamais traversé, on était trop jeunes. On n'était jamais allés dans le Monastère.

Un matin, notre mère nous dit : « Aujourd'hui, c'est le Jeudi Saint, il faut aller chez les Pères vous faire laver les pieds. Après, vous aurez plus jamais mal aux pieds. » Moi, le plus vieux, je dis à mon frère : « Tu parles, si on aura jamais mal aux pieds! » J'étais un saint Thomas, je croyais pas à ça.

Ce jour-là, tous les petits gars de la paroisse d'Oka, avec ceux de Saint-Joseph et ceux de Saint-Benoît, on est entrés dans le Monastère. Il y avait un grand

corridor, avec un banc tout le long du mur et un plafond très, très haut. Nous autres on était habitués, dans les maisons québécoises, à des plafonds bas. On n'en revenait pas. Le plafond nous paraissait avoir douze pieds de haut.

Assis sur le banc, nos pieds touchaient pas à terre. Les Pères sont arrivés. Ils portaient des belles grandes robes blanches avec des manches très larges. Il y en avait qui portaient une grande barbe et quand ils nous regardaient, on aurait dit qu'ils sortaient tout droit de la Bible. Ils se sont mis à genoux devant chacun de nous, ils nous ont déchaussés, nous ont lavé les pieds et nous ont fait le baiser du Seigneur. Quand ils se relevaient la tête, des fois leur longue barbe s'accrochait dans nos orteils et ça nous faisait rire.

Après il a fallu qu'ils nous rechaussent. Nous autres on avait des bas de laine que la mère nous tricotait à l'automne pour tout l'hiver. Rendu au Jeudi Saint, les bas avaient été lavés souvent et ils étaient refoulés. Le talon nous arrivait au milieu du pied, mais on les portait pareil. Les Pères avaient pas l'habitude d'habiller des enfants alors quand ils ont essayé de nous rechausser, ils tiraient comme des bons pour nous faire arriver le talon du bas à la bonne place,

mais ça marchait pas puis ça nous faisait bien rire.

Ensuite, on est tous allés au réfectoire et on a mangé un bon dîner. Ça été un grand plaisir et tous les garçons étaient heureux. Avant de partir, les Pères ont donné à chacun un beau dix sous tout neuf. Pour nous autres, les enfants, c'était comme dix dollars aujourd'hui. On est tous partis chacun chez soi en sautant comme des petits moutons pour aller montrer notre beau dix sous neuf.

Mais vous savez, le miracle, c'est qu'à 75 ans, moi, mes frères et tous mes amis qui se sont faits laver les pieds... on n'a jamais eu mal aux pieds. C'était vrai. Aujourd'hui le Thomas que j'étais croit au Jeudi Saint et c'est ce que je souhaite à tous les jeunes du nouveau Millénaire... de croire au Jeudi Saint.



Germain Lafrance



Présence allemande dans Deux-Montagnes

Marie-Paule Shaffer-Levac

Lorsque nous consultons les registres d'état civil (BMS) des paroisses anciennes du Québec et certains actes notariés de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle, nous constatons la présence de patronymes à consonnance allemande.

Ces gens dits « Allemands » peuvent avoir des origines autres qu'allemandes comme l'Alsace, la Suisse, ou certaines régions de France proches des frontières. Deux faits de notre histoire qui ont eu un impact sur la démographie du Canada d'alors, nous renseignent sur la venue de certains ancêtres dits allemands. Il s'agit de la guerre de la Révolution américaine (1776-1783) et de la tentative d'invasion du Canada par les Américains en 1812.

Pour combattre la Révolution américaine, le roi d'Angleterre, George III, fit appel à son parent le duc de Braunschweig (Brunswick) pour louer des troupes allemandes, appelées mercenaires ou troupes auxiliaires. Flairant la bonne affaire, d'autres souverains allemands proposèrent eux aussi quelques troupes. C'est ainsi que vinrent en Amérique des troupes du Duché de Brunswick, de la Principauté d'Anhalt-Zerbst, de la Principauté de Waldeck, du Comté de Hesse-Hanau, du Ländgraviat de Hesse-Cassel et du Margraviat d'Ansbach-Bayreuth. (JP Wilhelmy).

Les premières troupes, celles de Brunswick, arrivèrent à Québec le 1^{er} juin 1776, alors que le général américain Benedict Arnold levait le siège de Québec pour retourner aux « États-Unis »¹ le plus vite possible. D'autres troupes arrivèrent à Halifax et dans certains ports « américains »¹ qui étaient encore aux mains des Anglais. Avant le départ d'Europe, le baron et major général Friedrich Adolphus von Riedesel avait été nommé commandant en chef des troupes allemandes.

Les armées de la Coalition composées de militaires britanniques, de troupes allemandes, de miliciens canadiens et d'Indiens devaient faire la jonction et prendre en souricière les révolutionnaires américains. Elles accumulèrent défaites sur défaites. Après de longues négociations, la guerre prit fin en 1783. Les Allemands, mais pas tous, retournèrent dans leur pays. Un premier départ eut lieu à Québec le 2 août, suivi d'autres, soit de Halifax, soit de certains ports américains. Selon Jean-Pierre Wilhelmy, 29 887 militaires allemands vinrent au Canada et aux États-Unis.

Au Québec, les troupes furent cantonnées dans les nombreuses paroisses des deux rives du Saint-Laurent, et même au-delà, le long du Richelieu. Les casernes et les édifices publics, là où il y en avait, furent utilisés pour loger une partie des militaires. La plupart des simples soldats furent placés dans des familles (système de billetage). Lorsqu'une famille était soupçonnée d'être sympathique aux Américains, on lui en envoyait davantage.

Les « habitants » ne voyaient pas d'un bon œil l'intrusion dans leur maison de ces étrangers qui en plus ne parlaient pas leur langue. Les mères craignaient pour la vertu de leurs filles. Cependant, au fil des ans, des liens d'amitié se sont créés entre certains Allemands, qui parfois participaient aux travaux de la ferme, et leurs hôtes. Que dire des liens plus qu'amicaux entre ces beaux étrangers et les jolies Canadiennes!... Des centaines d'Allemands demandèrent à être démobilisés au Canada pour s'y établir. Des soldats avaient déserté l'armée pour être certains de demeurer en Amérique. Ils réapparurent après le départ des troupes.

Environ 250 militaires étaient venus avec leur femme (dont mon ancêtre Andreas Schäffer marié à Marieanne Maher). Quelques couples aussi s'établirent chez nous.



Le jäger allemand
Dessin de J-P Wilhelmy
tiré de Les mercenaires
allemands au Québec

1 En 1776, les États-Unis étaient encore une colonie britannique.



On mentionne le chiffre de 4 549 hommes restés en Amérique dont 2 300 au Canada et environ 1 300 à 1 400 au Québec. La population masculine a augmenté de près de 4 % d'un seul coup. (Wilhelmy)

Lors de la tentative d'invasion du Canada par les Américains, en 1812, deux régiments d'origine suisse vinrent prêter main-forte aux troupes britanniques et canadiennes : le régiment de Watteville et celui de Meuron. Ils étaient composés de soldats suisses, allemands, français, italiens, hollandais, polonais, etc. (M. Fournier)

Le régiment de Watteville datait de 1671 et était la propriété de Frédéric-François de Watteville. Le 6 avril 1813, le régiment quitta Cadix en Espagne, où il était cantonné, pour arriver à Montréal le 12 juin suivant. Les soldats de ce régiment participèrent aux opérations militaires dans la péninsule du Niagara et au sud du lac Ontario dans le Haut-Canada. Lorsque la paix fut signée, le régiment de Watteville fut licencié le 16 juillet 1816. Il est probable que des militaires de ce régiment s'établirent dans le Haut-Canada. Selon Marcel Fournier, quatre seulement sont venus dans le Bas-Canada dont l'aumônier du

1 040 militaires de ce régiment, 346 soldats et 10 officiers demeurèrent au Canada. Plusieurs se sont installés dans la Vallée du Richelieu.

La région des Deux-Montagnes n'a pas échappé à cette invasion allemande. Certains dits allemands s'y sont établis et ont eu une nombreuse descendance, d'autres n'ont fait que passer. Pour illustrer ce propos, j'ai fait le relevé suivant qui cependant n'est peut-être pas exhaustif et se limite à la Seigneurie et à la Mission du lac des Deux-Montagnes.

AMARINGER, HAMARENGER, MARENGER, MARINIER

André-Guillaume, né vers 1720, était le fils de Michel Amringer et Marie Terrommen de la paroisse Saint-Paul, diocèse de Strasbourg (Haut-Rhin) en Alsace. Arrivé au Canada vers 1765, il a épousé Marie-Anne Corneau (J.-B. et Véronique Thouin), à Sainte-Rose, Île Jésus, le 8 avril 1766. Le couple s'est établi au Lac des Deux-Montagnes en 1767, puis à Saint-Eustache après 1774 (Fournier). Au moins six de leurs enfants naissent ou décèdent à Oka (BMS)

« Au sein des troupes allemandes, les chasseurs ou *jäger* étaient des gardes-chasse, des forestiers ou de simples chasseurs recrutés dans les forêts allemandes. Leurs vêtements, peut-être par tradition, étaient dans l'ensemble de couleur verte. Les *jäger* utilisaient leurs propres fusils européens, tous différents les uns des autres, chacun ayant acheté ou fait fabriquer son arme chez son propre armurier. »

Jean-Pierre Wilhelmy

régiment, Pierre-Jacques de Lamothe qui sera le premier curé de Sainte-Scholastique de Mirabel (1825-1831) où il décède le 22 octobre 1847.

Le régiment de Meuron dont les activités débutent en 1781, était la propriété de Charles-Daniel de Meuron puis passa sous le commandement de son frère, Pierre-Frédéric de Meuron en 1806. Le 1^{er} mai 1813, le régiment — alors commandé par François-Henri de Meuron-Bayard — quitta l'île de Malte pour arriver à Halifax le 16 juillet suivant. Ces militaires furent répartis dans les villages de la Vallée du Richelieu : Chambly, Saint-Jean, L'Acadie, l'Île-aux-noix, La Prairie. Il se créa des liens d'amitié entre les soldats, qui pour la plupart parlaient français, et la population locale. Selon Marcel Fournier, des

Marie-Louise, b. le 17 janvier 1767 et d. le 18 avril 1767

André-Hyacinthe, b. le 7 mai 1768

Jacques, b. le 2 novembre 1769

Marie-Anne, b. le 1^{er} avril 1771, d. le 10 août 1771

Pierre, b. le 28 mars 1772

Marie-Anne, b. le 20 février 1774

ATSUL, ETSINE

Joseph Atsul ou Etsine et Marie Laplante ont fait baptiser deux enfants à Oka. (BMS)

Thomas, b. le 21 juillet 1792

Judith, b. le 26 septembre 1794





CARL

Frédéric Carl était tambour dans la compagnie Colonel des Hesse-Hanau (De Marce). En 1805, il était présent dans Deux-Montagnes. Le 26 février, il a appuyé l'Allemand André Sheffer (Andreas Schäffer) lors de sa requête, après le décès de sa femme, pour être nommé tuteur de son fils mineur, Pierre (not. Deguire).

COLE, COLI, SCOLLE, KOHL

Nicolas Coll était chasseur (jäger) dans la compagnie Wittgenstein des Hesse-Hanau (De Marce). À Sorel, le 8 août 1765, il a épousé Marguerite Dupuis dit Lafrance fille de Jean et Marguerite Rabouin (Robert). Son nom apparaît sur la liste des 317 anciens militaires allemands désireux d'obtenir des terres de la Couronne (DeMarce). Le 26 février 1805, il a appuyé André Sheffer dans sa requête pour être nommé tuteur de son fils mineur, Pierre (not. Deguire).

DOXTEDRE

Georges Doxtedre et Ursule Lavigne ont fait baptiser un enfant à Oka. (BMS)

Jean-Frédéric, b. le 3 juillet 1796

EGUERNIME

Le 5 novembre 1807, Laurent Eguernime a acheté une terre de François Cheffer, fils d'Andreas Schäffer, sise dans la côte Saint-Vincent (not. Brunelle).

HERBECK, HARBIK, ARBIC, ARBIQUE

Georges Herbeck était chasseur (jäger) dans le régiment de Barner des troupes de Brunswick (De Marce). Son nom figure sur la liste des 317 anciens militaires allemands qui voulaient obtenir des terres de la Couronne (De Marce). Le 25 février 1786, les Sulpiciens ont accordé à Georges Herbeck, Allemand, une concession de terre, n° 212, « au-dessus des éboulis » au rang des Éboulis (not. J. Papineau). Georges Harbik a épousé Louise Couvrette à la Mission d'Oka, le 20 janvier 1794. Quelques Allemands ont assisté au mariage (BMS). Un fils, Georges, est baptisé à Oka, le 24 janvier 1799 (BMS).

HERBECKER

Le 27 décembre 1783, sépulture de Simon, fils de Georges Herbecker et Marie (Fronne Kan?...) (BMS).

Georges Herbeck et Georges Herbecker sont-ils une seule et même personne?

JONK, JOHN, JOHENS

Martin John, né à Heiligenstadt en Allemagne, était simple soldat dans le régiment Barner des troupes de Brunswick (De Marce). Son nom figure sur la liste des 317 anciens militaires allemands qui avaient demandé des terres de la Couronne (De Marce). Martin a assisté au mariage de Georges Herbeck, le 20 janvier 1794 (BMS).

KINGSLER, KUNSTLER

William Kingsler était chasseur dans les troupes de Hesse-Hanau (De Marce). Son nom figure sur la pétition des 317 anciens militaires désireux d'obtenir des terres de la Couronne (De Marce). En janvier 1780, à l'église anglicane Christ Church de Montréal, il a épousé Ann Elizabeth Moor. À Oka, le 12 février 1798, il était présent au mariage de Marie Chefre, fille d'Andreas Schäffer et Marieanne Maher (BMS).

KLEIN, KLEINERT

Carl Klein était soldat dans les troupes de Brunswick (De Marce). À Montréal, le 24 novembre 1783, il a épousé Marie Léger, fille de Raymond et Rose Crecy (Robert). En 1805, il était présent dans Deux-Montagnes puisque le 27 février, il a appuyé André Sheffer dans sa requête pour être nommé tuteur de son fils mineur (not. Deguire).

MAYNE, MAINE, MAHENE, MAYENEX

Christy ou Christian faisait partie des troupes de Brunswick (De Marce). D'après le baptême des enfants à Oka, Christy avait épousé Marie (Françoise) Magdeleine dit Ladouceur (BMS).

Marie, b. le 17 mars 1792

Thérèse, b. le 3 août 1794, d. le 2 décembre 1794

François, b. le 12 mars 1797

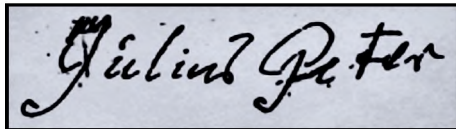
Michel, b. le 18 août 1799





PETER

Julius Peter, originaire du Duché de Hanovre, était chasseur dans les troupes de Hesse-Hanau. Il semble être venu avec sa femme Anne-Catherine Mullerine (De Marce). Son nom figure sur la liste des 317 anciens soldats allemands désireux d'obtenir des terres de la Couronne (De Marce). Le 26 février 1805, il a appuyé André Sheffer lors de sa requête pour être nommé tuteur de son fils Pierre (not. Deguire). Il a signé d'une belle écriture.



RIFTER, RISCTER

Jean-Baptiste et Angélique Prud'homme ont fait baptiser un enfant à Oka (BMS).

Jean-Ignace, b. le 11 avril 1798

RIFTER, RISCTER, RICHTER

Jean-Baptiste Richter et Marie Thérèse Fournier ont fait baptiser un enfant à Oka (BMS).

Marie-Angélique, b. le 18 septembre 1795

« Le 27 janvier 1804, j'ai inhumé dans le cimetière de cette Mission le corps de Jean Riscter dit Allemand, armurier décédé avant-hier âgé de cinquante ans. Ont été présents à la sépulture Joseph Fournier, beau-père du défunt et Amable Spénard, lesquels ont déclaré ne savoir signer. »

Malard ptre

STAINdre

Le 18 mai 1795, les Sulpiciens ont accordé une concession de terre, n° 289, à Jean Staindre, Allemand, sise dans la Côte Saint-Vincent (not. Chaboillez). Le 2 février 1797, celui-ci a vendu cette terre à André Cheffer (not. Gagnier). Jean Staindre serait-il Jean Stainer, fils de Jean et Catherine Lafleur d'Alsace et soldat du régiment de Hesse-Hanau? (De Marce). Il a épousé Marguerite Desvoyau dit Laframboise, fille de Louis et Louise Langevin, le 18 août 1787, à Saint-Martin, Île Jésus (Fournier).

TITLEY, TITLY, DITTLIE

Martin était chasseur dans les troupes de Hesse-Hanau (De Marce). À Vaudreuil, le 31 janvier 1785,

il a épousé Marie-Reine Langlois, fille de François et Rosalie Samson. Martin était le fils de Mathieu Dittlie et Catherine Christianin de Seltz près de Stasbourg. Le couple aura quatorze enfants (Titley) dont au moins quatre sont baptisés à Oka (BMS).

René-Charles, b. le 20 décembre 1793

Marie, b. le 28 septembre 1795

Marie-Angélique, b. le 3 février 1799

Marie-Madeleine, b. le 18 février 1801

Martin Dittlie est l'ancêtre des Titly et des Titley.

STRASBOURG dit LALLEMAND

Joseph était le fils de Bernard Strasbourg et Véronique Ringeux ou Ringueur dits d'Allemagne. Veuf de Geneviève Biroleau, il a épousé Marie-Anne Brazeau, fille de François et Marie-Anne Buet, à Sainte-Geneviève de Pierrefonds, le 24 juillet 1769 (BMS). Au fil des ans, dans les registres d'Oka, nous retrouvons de nombreux baptêmes et mariages de Strasbourg ou Lallemmand (BMS).

VENDERICK, VINDRICK, MENDERICK, WENDERICH

Christian, fils de Cottelic et Rosette Milenne de Ponce, province d'Usique, Allemagne, a épousé Agathe Durocher en 1788 (not. Gabrion) (Robert). Il était soldat de la compagnie Colonel des Hesse-Hanau (De Marce). Au moins cinq enfants de ce couple sont baptisés à Oka (BMS).

Henri, b. le 1^{er} février 1792

Marie-Victoire, b. le 14 février 1794

Antoine, b. le 9 novembre 1796

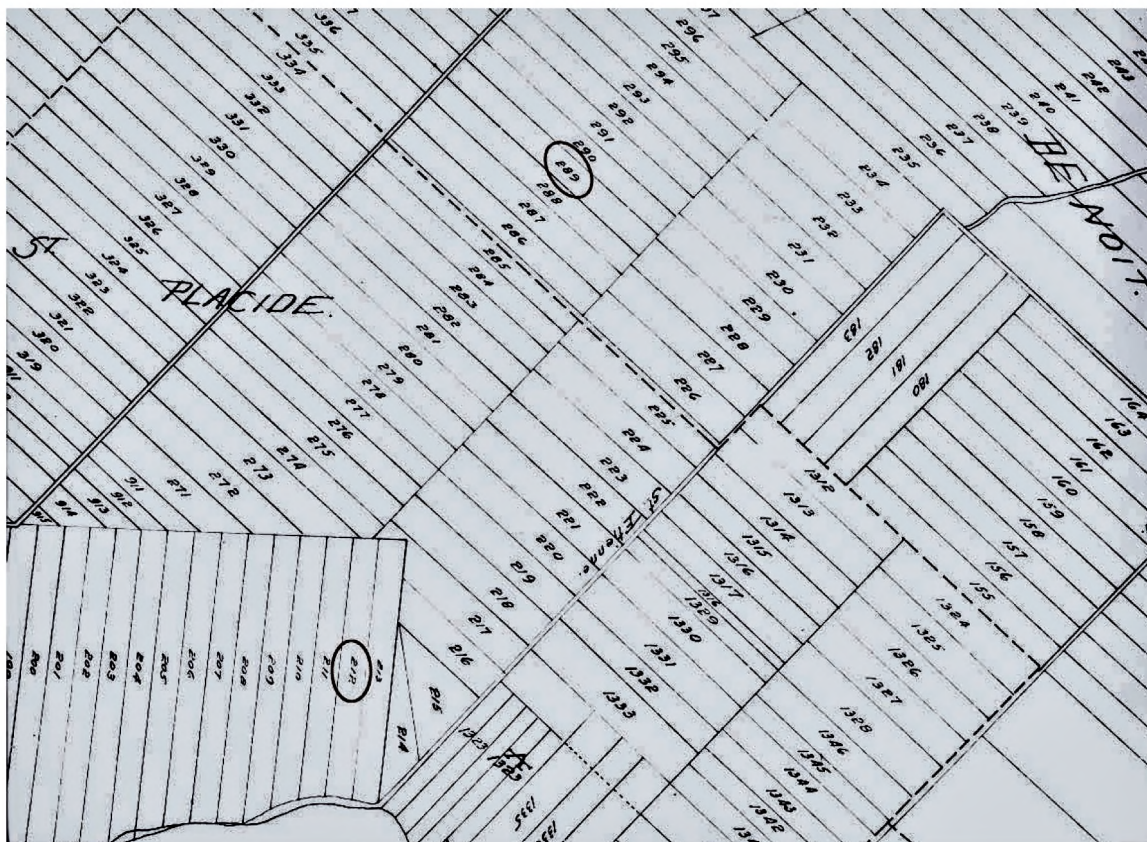
Madeleine, b. le 22 mars 1798

François, b. le 14 juin 1799

WART, WERT

Mathieu, originaire du diocèse de Strasbourg, en Alsace, était le fils de Jean et Marguerite Chenaitre. Il faisait partie des troupes allemandes (De Marce). Le 17 juin 1791, à l'église Notre-Dame de Montréal, il a épousé Marguerite Carpillet dit Fleurd'orange, fille de Joseph et Angélique Miville (Robert). Le 26 février 1805, il a appuyé André Sheffer lors de sa requête pour être nommé tuteur de son fils mineur, Pierre (not. Deguire).





Collection Société d'histoire d'Oka

Carte tirée du plan de la Seigneurie du lac des Deux-Montagnes dessiné par Louis Guy, en 1798.
On y aperçoit les lots 212 et 289 mentionnés dans le texte.

Références

Wilhelmy, Jean-Pierre, *Les Mercenaires allemands au Québec du XVIII^e siècle et leur apport à la population*, Maison des mots, Belœil, 1984.

De Marce, Virginia, *German Military Settlers in Canada after the american revolution*, Jay Reisinger ed., Sparta Wisconsin, USA, 1984.

De Marce, Virginia, *An Annotated list of 317 former german soldiers who chose to remain in Canada after the american revolution*, 1981.

Baptêmes, mariages, sépultures de la paroisse de l'Annonciation d'Oka, sur microfilms aux Archives nationales à Montréal, et sur microfilms du Fonds Drouin à la SGCF à Montréal (BMS).

Bernard, Pierre, Répertoires des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de l'Annonciation d'Oka (BMS).

Robert, Norman, Michel Thibault, Sylvie Tremblay, Nos origines allemandes 1766-1825, dans Les Mémoires de la SGCF, volume 44, n^{os} 1, 2, 3, 4, 1993 et volume 45, n^o 4, 1994.

Fournier, Marcel, *Les Français au Québec de 1765-1865. Un mouvement migratoire méconnu*, éd. Septentrion, Sillery, 1995.

Minutes des notaires : Louis Brunelle, Louis Chaboillez, J.-B.-Hilaire Deguire, Pierre-Rémi Gagnier, Joseph Papineau.

Titley, Conrad, Les origines de la famille Tittley, Tittley, Le Chaînon, volume 15, n^o 1, 1997, Société Franco-ontarienne d'histoire et de généalogie.



Les mémoires de la baronne de Riedesel

Lorsqu'en février 1776, le baron von Riedesel reçoit l'ordre de s'embarquer pour le Canada avec son régiment de Brunswickois, sa femme est sur le point d'accoucher de leur troisième enfant. Très amoureuse de son mari, madame de Riedesel supporte mal la séparation et ne veut qu'une chose : venir le rejoindre en Amérique. En mai, à peine relevée, elle se met en route avec ses trois enfants et deux domestiques, et entreprend une véritable odyssée. Après bien des contretemps, elle rejoint enfin son mari en juin 1777, suit son régiment en campagne, est faite prisonnière à Saratoga en même temps que les six mille soldats brunswickois et anglais qui doivent déposer les armes après la défaite du général Burgoyne, passe quatre ans en détention aux États-Unis dans des conditions parfois très difficiles, puis revient au Canada pour y séjourner encore deux ans. Avant de rentrer en Allemagne, en 1783, elle aura donné naissance à deux petites filles qu'elle nomme America et Canada. Tout au long de son voyage, elle rédige des lettres et tient un journal détaillé, truffé d'observations fines. En maîtresse de maison avertie et bonne mère de famille, elle est attentive aux moindres détails de la vie domestique. Voici en quels termes elle décrit la vie de l'habitant canadien.

La campagne que j'ai traversée est très pittoresque. Chaque habitant a une bonne maison qu'il prend grand soin de chauffer chaque année. Comme les fils, et aussi les gendres, dès que mariés, se construisent près de leurs parents, de très jolies paroisses croissent rapidement autour d'eux, et voilà pourquoi ces gens se donnent le nom d'habitants plutôt que de paysans... Ces maisons sont entourées d'une étable, d'un verger et d'un pâturage et sont toutes en bordure [d'un cours d'eau]. On trouve aussi, près de chacune de ces maisons, une glacière qui peut être installée le plus facilement du monde. Par exemple, on creuse un trou dans le sol et on le remplit aux trois-quarts de glace et puis d'eau qui, en congelant, bouche toutes les fissures. On place pardessus une planche bien propre, sur laquelle on dépose les aliments à conserver... Ces glacières sont indispensables, car chaque habitant fait boucherie lui-même et il ne pourrait conserver la viande fraîche pendant l'été alors que la chaleur est grande. [...]

Ces maisons sont très confortables et on y trouve de bons lits très propres. Les parents ont des lits à



Fredericka,
baronne
de Riedesel

rideaux. Comme les cuisines sont très grandes, c'est là qu'on place d'habitude les lits. Il y a aussi un grand four où l'on fait la cuisine. Les soupes sont très substantielles et sont préparées, la plupart du temps, avec du bacon, de la viande fraîche et des légumes; tout cela mijote dans un chaudron et est servi en même temps que les entremets...

Les habitants sont hospitaliers et d'humeur gaie; ils chantent et fument à journée longue. Les femmes ont souvent le goitre. À part cela, les gens jouissent d'une bonne santé et vivent jusqu'à un âge avancé. [...]

Au commencement de novembre, chaque foyer prépare ses provisions d'hiver. Je fus très surprise quand on vint me demander combien de volailles et, particulièrement, quelle quantité de poisson je désirais emmagasiner pour l'hiver. Je demandai où je pourrais bien garder le poisson, n'ayant pas de vivier. « Dans le grenier, me répondit-on, où il se conservera mieux que dans la cave. » Je fis donc provision de trois ou quatre cents poissons qui se conservèrent frais. Tout ce qu'il y avait à faire, quand nous avions besoin de quelque chose pour la table, tel que viande, poisson, œufs,



pommes ou citrons, était de les placer dans l'eau froide le jour précédent. De cette façon, le froid s'en retirait et la viande, tout comme le poisson, redevenaient tendres et juteux. Quant aux poules et au gibier à plumes, on les enveloppe de neige qui forme autour une telle croûte de glace qu'on doit se servir d'une hachette pour les en débarrasser. Ils ont un fruit, au Canada, qu'on nomme « attocas ». Il pousse dans l'eau, il est rouge et de la grosseur d'une petite cerise, mais sans noyau. On en fait de bonnes conserves, surtout s'il a été cueilli après les premières grosses gelées. Les autres fruits sont rares; et ce n'est qu'à Montréal qu'on peut trouver de bonnes, oui, d'excellentes pommes rouges d'une saveur délicieuse, qu'on nomme « bourrassas ». Les Canadiens

les mettent en barils qu'on doit laisser debout et recouvrir d'un papier, qu'on colle sur le couvercle, et elles se conservent ainsi indéfiniment...

La baronne de Riedesel a publié ses mémoires en 1800, en Allemagne. Une première traduction anglaise paraît en 1827 à New York, mais une autre, plus fidèle, est publiée à Albany en 1867 sous le titre de *Letters and Journals relating to the War of the American Revolution and the Capture of the German troops at Saratoga*. À notre connaissance, aucune traduction française n'a été faite de cet ouvrage, mais de nombreux historiens québécois ont lu, partiellement traduit et commenté le texte anglais. L'extrait publié ici, de même que la gravure, sont tirés de B. Dufebvre, *Cinq femmes et nous*, Bélisle, éditeur, 1950, p.93-95.

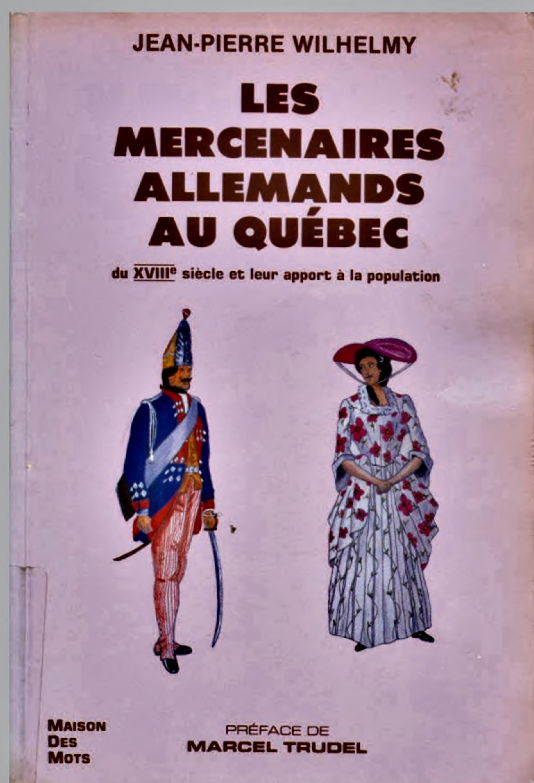
Les Mercenaires allemands au Québec

Comme notre collaboratrice, Marie-Paule Shaffer, Jean-Pierre Wilhelmy s'est interrogé sur les origines de son nom et c'est en faisant de la généalogie qu'il a découvert que son ancêtre faisait partie d'un régiment de mercenaires allemands loués par la Couronne britannique pour combattre la Révolution américaine. Il a aussi découvert qu'aucune étude sérieuse n'avait encore été faite sur la question et s'est employé à combler cette lacune.

Le résultat est ce livre truffé de renseignements utiles et de riches citations tirées de sources très diverses qui nous donnent un aperçu de la vie de ces soldats : comment ils ont été recrutés (souvent de force), comment s'est déroulé leur transport jusque sur nos rives (souvent dans des conditions très pénibles), les récits qu'ils ont fait de leur séjour parmi nous, des combats auxquels ils ont participé, de leur détention comme prisonniers de guerre en sol américain, et enfin l'apport à la société canadienne de ceux qui ont choisi de s'établir parmi nous. Le livre de Wilhelmy trace un portrait vivant et attachant tout en fournissant une manne de renseignements aux chercheurs qui voudront poursuivre son travail. En voici un court extrait :

« En décembre 1781, la famille Riedesel peut enfin transporter ses pénates de Québec à Sorel où le gouverneur Haldimand vient de lui faire construire une nouvelle demeure. Cette dernière devait devenir à la fois le site du premier sapin de Noël illuminé au Canada, et le gîte de nombreuses personnalités de marque [...] Bien que de nos jours, cette demeure ait subi quelques transformations, elle existe toujours en la ville de Sorel et est connue sous l'appellation de *maison des gouverneurs*.

Jean-Pierre Wilhelmy, *Les Mercenaires allemands au Québec*, Maison des Mots, 1984. La citation est tirée de la page 173.





Kanesatake : une autre histoire

Le wampum aux deux chiens

En 1780, les Sulpiciens, qui sont installés au Lac des Deux-Montagnes depuis 1721, décident que le moment est venu de rentabiliser leur seigneurie en concédant des terres à des colons en périphérie de leur domaine. Afin de réaliser ce projet, ils font d'abord ouvrir des chemins qui, tout en donnant accès à l'intérieur des terres, marquent les limites extrêmes du domaine seigneurial sur lequel se situe la Mission. Parmi les tous premiers chemins qui seront ainsi ouverts, il y a le rang Saint-Joseph – qui correspond aujourd'hui au chemin principal, à Saint-Joseph-du-Lac, et à la montée Robillard – et le rang Saint-Étienne, du côté de Saint-Placide. Puis des arpenteurs viennent tirer des lignes afin de relier ces deux rangs. C'est alors que les Indiens de la Mission s'inquiètent car d'une part, on leur coupe ainsi l'accès à ce qui était jusqu'alors leur territoire de chasse, mais aussi, devant leurs protestations, on leur explique que le territoire ne leur appartient pas, il est la propriété exclusive des Seigneurs. Ils vont alors tenter de faire valoir leurs droits sur ces terres qu'ils occupent depuis quelques générations. Ils demandent à rencontrer le colonel Campbell, responsable des Affaires indiennes, et selon leur coutume, lui remettent un collier de porcelaine pour montrer qu'ils sont au Lac depuis déjà longtemps. Le moment a une grande valeur historique, car il s'agit de la première revendication territoriale des Indiens du Lac, mais aussi c'est le moment qui donnera au « Wampum aux deux chiens » toute sa valeur symbolique, valeur qu'il conserve encore aujourd'hui comme en témoignent les illustrations placées à la fin de ce texte. La rencontre a lieu à Montréal, le 7 février 1781. Quelques chefs de la Mission du Lac adressent au colonel Campbell la harangue suivante. Ils parlent dans leur langue et le Chevalier de Lorimier, qui leur sert d'interprète, traduit en anglais¹. Écoutons-les.

Père :

La dernière fois que nous t'avons vu au Lac, nous ne nous flattions pas de te revoir, car rien n'est sûr en ce qui nous concerne. Nous nous réjouissons donc de te saluer de nouveau et de te trouver en bonne santé. Nous te remettons ces trois bandes de

porcelaine afin qu'elles ouvrent tes oreilles et ton cœur envers nous, et te disposent à y accueillir ce que nous voulons te communiquer, et pour te dire que la question est d'une très grande importance pour nous.

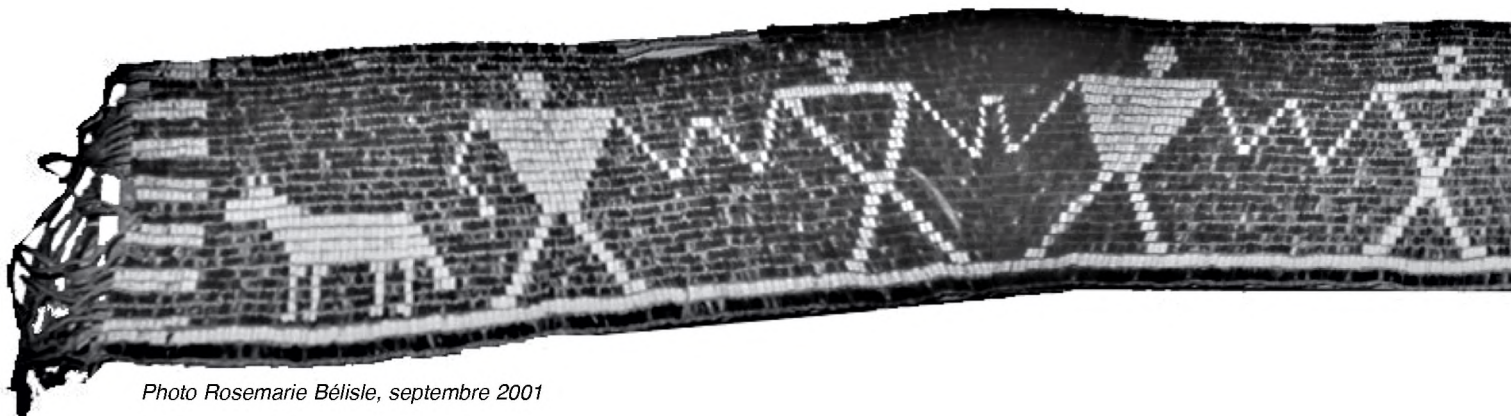


Photo Rosemarie Bélisle, septembre 2001



Nous te remettons, selon notre coutume, les lettres que tu vois dans nos mains et nous te prions de nous excuser si nous venons à dire quelque chose qu'il aurait fallu ne pas dire. Mets-le sur le compte de notre ignorance des conventions et, nous t'en prions, ferme tes oreilles à tout ce que nous ne devrions pas dire.

Nous te mettons donc au courant, père, de ce qui se passe en notre village. Nous avons toujours cru que nous étions sur nos propres terres, nous fiant en cela aux déclarations de nos ancêtres, mais père, aujourd'hui, on nous dit le contraire. L'été dernier nous avons proposé à nos frères de verser un dollar pour chaque bête que nous prendrions en pacage. Nos frères les Canadiens n'ont pas voulu consentir et nous avons choisi comme arbitre notre prêtre, M. Legarde², après qu'on nous en ait offert trois. Notre prêtre trouvait que ce prix était suffisant, mais nous l'avons refusé lors de trois conseils. Après quoi il nous en a offert 4—et nous avons encore refusé, ce qui l'a rendu très impatient contre nous.

Nous t'avons dit alors que notre père est devenu très fâché. Il nous a adressé des mots très durs et notre jeunesse, qui était présente, a été piquée au vif et a rétorqué : « Dans ce cas, père, nous avons dû tuer et nous faire tuer à la guerre pour défendre notre terre et maintenant elle est à toi. À l'avenir tu iras faire la guerre et nous resterons au village. » Il a répondu que ce n'était jamais lui qui nous engageait (à faire la guerre) mais que c'était notre propre désir qui nous y poussait. Cela a irrité notre jeunesse qui est sortie

sans mot dire, suivie de la majorité des chefs. Il n'est resté au conseil que le regretté chef Entaritta et quelques autres et ce chef a poursuivi la conversation et a dit : « Père, je suis étonné qu'un homme de ta trempe cède si facilement à la colère. Je n'ai jamais entendu de telles paroles tomber des lèvres d'un prêtre. Tu nous dis que nous n'avons aucune prétention que ce soit sur ces terres. Aucun de tes prédécesseurs ne nous a jamais parlé ainsi. En voici la preuve. Quand le général Carleton³ est venu aux Chaudières, il est passé par ce village et feu notre M. Terlay m'a choisi pour l'accompagner et il m'a dit que si le général Carleton me posait des questions pour savoir à qui appartiennent les terres non cultivées qui se trouvent sur la rive nord, je devrais répondre qu'elles appartiennent aux Indiens du Lac. La situation s'est présentée, et le général a semblé satisfait de la réponse. »

Nous sommes partis, et le lendemain notre prêtre nous a rappelé en conseil pour nous dire que nous aurions un dollar comme nous l'avions demandé, et qu'ainsi il n'y en aurait pas plus que 3—pour lui, mais que nous serions responsables des dommages que les animaux causeraient tant à nos récoltes qu'à celles de nos frères les Canadiens. Ce dernier discours nous a rendus amers, et depuis ce temps nous en ressentons une grande irritation. Nous n'avons pas voulu trop nous plaindre, croyant que les choses s'arrangeraient avec le temps. Mais l'automne dernier, les troubles ont éclaté de nouveau;



Wampum formé de 27 rangs de perles de porcelaine de couleur bourgogne et blanche aujourd'hui conservé au Musée McCord, mais prêté au Musée des Civilisations à Hull où la photo a été prise.



nos femmes voulaient défricher un terrain vague et ont donc entrepris d'écorcer des arbres; mais notre frère s'y est opposé disant que les terres étaient à lui et que nous lui causions un préjudice. Il était absolument opposé à ce que nous augmentions notre clairière et notre prairie et a affirmé que si quelqu'un avait plus de foin que nécessaire pour sa subsistance, le surplus lui appartenait.

En présentant un collier. Ce collier n'a été fait que pour représenter l'union des villages catholiques, et c'est la raison pour laquelle il a été remis aux Indiens car — car il ne pouvait pas servir de titre de propriété à la Seigneurie.

nous nous sommes plaints auparavant n'était pas aussi grave qu'aujourd'hui. Il y a trois ou quatre mois, un de nos chefs est parti marcher dans les bois et il a vu des gens qui tiraient des lignes. Il leur a demandé de quelle autorité ils les tiraient, et on lui a répondu que c'était sous les ordres de M. Legarde. Sur quoi notre chef est revenu au village, a assemblé le conseil, et nous a parlé en ces termes : « Mes frères, nos chiens sont meilleurs que nous pensions, car ils aboient à l'entrée du village, où un arpenteur tire des lignes jusqu'au niveau de la montagne ». Nous aurions envoyé des messagers pour qu'ils ramènent l'arpenteur, mais il était déjà parti. Nous sommes allés trouver notre prêtre, qui nous a dit que tout

Tu vois cette ligne blanche qui indique la longueur de nos terres. Les personnages qui se tiennent la main et vont rejoindre la croix représentent la loyauté que nous devons à la foi qui est la nôtre. Le corps représente le feu du conseil de notre village. Les deux chiens aux extrémités sont censés garder les frontières de notre territoire, et si quelqu'un tente d'interrompre notre possession, c'est leur devoir de nous avertir en aboyant.

Ce soin des vaches n'est pas un titre, mais simplement un moyen qu'a employé M. Legarde pour éviter les griefs constants des Indiens. Les Français payent les Indiens—et ces derniers construisent l'enclos pour les animaux eux-mêmes. La querelle a surgi quand M. Papineau a tiré la ligne de Saint-Étienne à Saint-Joseph, et c'est la raison pour laquelle les Indiens disent qu'ils n'ont reçu que des cailloux et des montagnes.

Conformément à nos usages anciens, tu vois notre contrat : tu vois cette ligne blanche qui indique la longueur de nos terres. Les personnages qui se tiennent la main et vont rejoindre la croix représentent la loyauté que nous devons à la foi qui est la nôtre. Le corps représente le feu du conseil de notre village. Les deux chiens aux extrémités sont censés garder les frontières de notre territoire, et si quelqu'un tente d'interrompre notre possession, c'est leur devoir de nous avertir en aboyant. Or, ce devoir, ils l'accomplissent depuis trois ans. Le trouble dont

cela était fait selon ses ordres, et que nous avions tort de nous y opposer puisque nous ne possédons pas le plus petit grain de sable sur toute l'étendue de la Seigneurie. Il ne nous reste plus, père, qu'un rocher, nous te remettons notre contrat (*en remettant le collier*) pour te prouver que nous ne t'avons rien caché. Nous aimerions beaucoup que notre prêtre, M. Legarde, en fasse autant. Tu pourrais alors décider si nous avons raison ou tort. Nous avons cherché par tous les moyens à vivre dans l'unité, mais nous n'avons pas réussi. Tu es notre seul recours, père, puisque nous sommes tes enfants fidèles et que ton travail ne peut que donner de bons résultats. Regarde notre pitoyable état. Entends nos gémissements, et ceux de nos femmes et de nos enfants. Même notre bétail est sensible à notre malheur, car notre seule ressource est un rocher, et si nous ou nos bêtes veulent sortir de ces limites, on nous force à rebrousser chemin. Nous te supplions donc, père, d'avoir pitié de nous, et c'est de toi que nous attendons une réponse.



Paroles des guerriers qui remettent trois branches de porcelaine

« Père, ce sont nous les chefs de guerre et guerriers, qui te parlons. Depuis que ces troubles ont commencé, nous avons toujours dans nos oreilles tes paroles et celles de nos oncles, les chefs du village, qui nous encourageaient à défendre nos terres. Nous l'avons toujours fait, mais nous ne savons plus où sont nos terres et nous te supplions, père, en conséquence, de nous les indiquer en les pointant du doigt. Voilà quelques-unes des paroles que nous avons à te dire. »

En présence de M. Legras Pierreville et de M. Lacombe fils, du Département des Affaires indiennes.

Chevalier Lorimier
Interprète

Les porteurs de cette parole sont : Suita Anervario, Wissegoa, Nigarontassa, Ottoraquette, Sagotensta, Hamon, TracSanentagon, NiSniaha, Tinessa Cheuin, fils de Aneuaris le jeune.

[La traduction française est de Rosemarie Bélisle]

- 1 Ce document, dont l'original est en anglais, est conservé aux Archives nationales du Canada, Ministère de la Justice, RG13, vol. 2437, dossier A-500, *Record of Proceedings*, volume I, p. 93-96
- 2 Il s'agit en fait de M. Lagarde, mais le document donne Legarde.
- 3 Il s'agit de Guy Carleton, Lord Dorchester, gouverneur de la colonie de 1766 à 1778. De 1770 à 1774, il est en Grande-Bretagne où il négocie l'Acte de Québec, adopté en 1774, qui restaure pour l'essentiel les droits religieux et civils des Canadiens.



Le « Wampum aux deux chiens » reproduit sur les autos du service de police de Kanesatake



Photos Rosemarie Bélisle, septembre 2001

Le « Wampum aux deux chiens » reproduit sur l'enseigne du Conseil de Bande de Kanesatake





Tombée de la dernière pluie

Rosemarie Bélisle

L'auteure vit à Oka depuis quelques années et découvre peu à peu l'histoire de la région. Elle veut dans cette chronique nous faire partager les joies que lui procure cette découverte.

Qui est Chevalier de Lorimier?

Vous l'aurez remarqué, l'interprète des chefs Indiens du Lac des Deux-Montagnes qui viennent adresser leur harangue au colonel Campbell (voir l'article précédent) s'appelle Chevalier de Lorimier. Devant ce nom, je suis restée perplexe. Le Chevalier de Lorimier que je connais est le patriote, mort pendu en 1839, à l'âge de 35 ans. Or, la harangue au colonel Campbell a lieu en 1781. Cette année-là, le patriote n'était pas encore né. Qui est donc ce Chevalier de Lorimier qui sert d'interprète?

En fouillant dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, j'ai fait des découvertes extraordinaires. D'abord, la famille de Lorimier est célèbre et prolifique, une véritable dynastie formée de militaires de carrière au tempérament fougueux qui, de génération en génération, se sont distingués dans tous les conflits armés de notre histoire. Arrivée en Nouvelle-France en 1675, cette famille issue de la petite noblesse française, a choisi de rester au Canada après la Conquête et plusieurs de ses membres se sont mis au service du Roi d'Angleterre.

Claude-Nicolas de Lorimier de La Rivière, le père de notre interprète, a été commandant de la garnison du Lac des Deux-Montagnes de 1749 à 1755. À ce titre, il avait notamment pour charge de faire faire les exercices militaires aux soldats et aux guerriers amérindiens de la Mission du Lac.

Guillaume, chevalier de Lorimier

Son fils, Guillaume, chevalier de Lorimier, est né en 1744 à Lachine, dans une maison ayant déjà appartenu à l'explorateur Cavelier de La Salle. En 1759, aux derniers jours du Régime français, il

obtient, à quinze ans, une commission d'officier subalterne. C'est lui qui, après la Conquête, remplira à l'occasion une fonction d'interprète au Département britannique des Affaires indiennes. Parlant couramment le français, l'anglais et l'iroquois, rompu à un mode de vie emprunté tant à la tradition européenne qu'à la tradition amérindienne, Lorimier est un bel exemple de cette race hybride, véritable nationalité nouvelle, qu'avait réussi à produire la Nouvelle-France en 150 ans d'histoire : le Canadien — qui forcera l'admiration de Murray, premier gouverneur britannique, et celle de son successeur, Carleton, lequel prononcera cette phrase devenue célèbre : « À moins d'une catastrophe trop terrible pour qu'on ose l'imaginer, ce pays devra, et jusqu'à la fin des temps, être peuplé par la race canadienne¹ ».



Guy Carleton (Lord Dorchester)



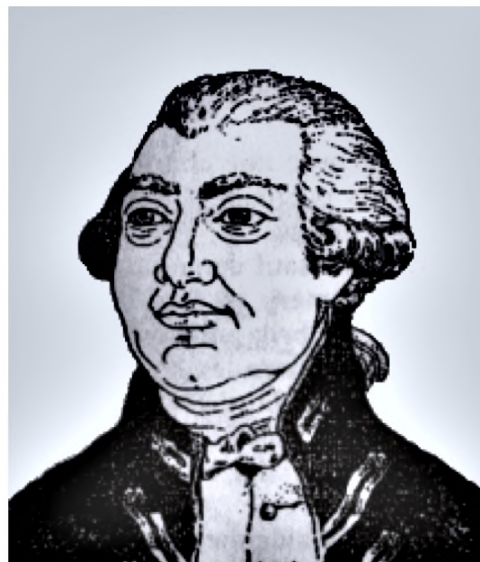
Guillaume, chevalier de Lorimier s'est marié trois fois. Sa première femme est Louise Schuyler, une iroquoise qui pourrait être la petite-fille de John ou de Peter Schuyler, d'Albany (New York), souvent venus au Canada à l'époque notamment du raid sur Deerfield. Le mariage a lieu en 1783, mais Louise a alors 29 ans et le couple a déjà quelques enfants. En tout, ils en auront six, mais en 1790, le malheur frappe : Louise meurt à l'âge de 36 ans. Trois ans plus tard, Lorimier épouse Claire Brassard, la fille du seigneur Joseph Brassard Deschenaux, laquelle devient presque aussitôt copropriétaire de la seigneurie de Beaumont. De 1792 à 1796, il représente la circonscription de Huntingdon à l'Assemblée du Bas-Canada. Après la mort de sa deuxième femme, en 1800, il se remarie de nouveau, cette fois avec Ska8ennetsi (Anne Gregory) de Caughnawaga, avec laquelle il aura encore quatre enfants.

À la fin de sa vie, nommé agent résident des Indiens à Caughnawaga, il y coule des jours paisibles jusqu'à sa mort, en 1825. N'ayant jamais lui-même reçu le titre de chevalier, on croit qu'il s'est peut-être tout simplement approprié le titre décerné à son père en 1759. Thomas, chevalier de Lorimier, le célèbre patriote, était son petit-neveu.

Homme énergique et endurant, Guillaume de Lorimier a connu dans sa longue carrière quelques heures de gloire dont il a su rendre compte avec talent. Quand la révolution américaine éclate, en 1775, il offre ses services au gouverneur Carleton et participe, à la tête de ses partis de guerre amérindiens, à plusieurs opérations de défense de la colonie contre l'invasion américaine. Il rédige par la suite un mémoire intitulé *Mes services pendant la guerre américaine* où il relate certains de ses exploits. Ce texte est de l'étoffe dont se tissent les légendes. En voici un aperçu.

Mes services pendant la guerre américaine

Dès l'automne 1774, lorsque les délégués des colonies américaines forment leur premier congrès à Philadelphie afin d'adresser au roi George III la liste de leurs griefs, ils adressent aussi une lettre officielle aux Canadiens par laquelle ils les invitent



Le roi d'Angleterre, George III

à s'unir à eux. Mais l'opinion canadienne est divisée au point que la population choisit la neutralité, voire l'inertie. L'armée américaine a alors beau jeu et marche avec détermination vers la province de Québec. Après avoir pris Ticonderoga, puis Crown Point, les troupes américaines s'installent à Saint-Jean. Montgomery marche ensuite sur Montréal que Carleton ne parvient pas à défendre. Montréal tombe alors aux mains des Américains qui installent leur quartier général au Château Ramezay². Les Américains convoquent alors une assemblée publique à l'église des Récollets, rue Notre-Dame, pour tenter de gagner la population à leur cause. Voici ce que raconte de Lorimier à ce sujet.

Messieurs Price et Haywood publièrent une assemblée générale de tous les respectables citoyens de Montréal pour avoir leur opinion sur différents sujets [...] Le lendemain, nous fûmes à l'église des Récollets où en entrant nous vîmes Price et Haywood dans la chaire des Récollets qui prêchaient sans éloquence pour engager nos officiers de milice à remettre leurs commissions et que le Président du Congrès en distribuerait d'autres avec sa signature.

[...] Je ne pus me retenir de parler et à l'aide d'un M. Grant – très robuste – je sautai sur le bénitier près de la porte de l'église et je criai à haute voix : « Écoutez braves citoyens, j'ai été conquis par les troupes



britanniques, j'ai deux commissions du Roi de France. Le gouvernement anglais ne me les a jamais demandées. Je n'ai pas l'honneur d'en avoir du Roi George, mais si j'en avais, jamais les pouilleux du Congrès ne mettraient la main dessus ». Ce M. Grant reprit la parole avec une voix extraordinaire, disant : Que ces Price et Haywood aillent donc ôter les médailles des sauvages s'ils veulent se faire échine — tout le monde éclata de rire et nous sortîmes.

Cela fut rapporté au général Wooster [le commandant américain de Montréal] qui m'envoya chercher par son sergent d'ordres. Je lui fis réponse que si Wooster avait affaire à moi, c'était à lui de venir me trouver... Une sœur chérie se jeta sur moi, m'embrassa, me supplia d'obéir à l'ordre. Je me rendis chez ce général... et lui dis que je venais suivant son ordre savoir ce qu'il souhaitait. Il me répondit que sur les plaintes qui étaient faites contre moi, il voulait savoir... « est-il vrai, monsieur, que vous avez dit publiquement que nous étions tous des pouilleux »... Je lui répondis que... j'avais prononcé ce mot. « Eh bien! Monsieur, comme vous me paraissez curieux de voir des troupes disciplinées, préparez-vous de partir pour New York sous six jours »... Je lui répondis que je serais toujours prêt à partir³...

Le déguisement

Ainsi menacé de prison, Lorimier choisit de s'enfuir, déguisé « en sauvage » grâce à la complicité de sa compagne Louise Schuyler, qu'il épousera quelques années plus tard.

Alors ma chère Louise Schuyler m'habilla de... haillons et me mit si écoeurant que moi-même je ne pouvais me reconnaître. Après avoir fait mes adieux à ma sœur, nous partîmes tous deux dans sa voiture, menant son cheval elle-même—et moi je me laissais conduire comme un homme sans connaissance—et en arrivant à la porte de la ville,



Ce Trappeur indien en raquettes de Krieghoff, vêtu d'un « capot de couverte », permet d'imaginer assez bien l'apparence que devait avoir Lorimier, sous son déguisement : « mon capuchon qui me cachait presque le visage couvert de la fumée de ma pipe ».

près des Récollets—où il y avait deux sentinelles, je fis comme si je venais de mon ivresse et fis frime de frapper ma pauvre Louise—qui de son côté fit voir sa peur aux sentinelles qui de leur côté s'intéressaient à ma chère Louise en faveur de sa beauté, ce qui leur fit dire en m'adoucissant : « Oh friend, don't touch her » et je répétai—« Oh don't touch her » et passai sans en dire davantage. J'arrivai chez ma mère où je trouvai... deux compagnons cachés, et leur cheval... m'attendant.

[...] Je fus trois semaines dans ce voyage et à mon arrivée, j'étais très inquiet pour les provisions.[...] le lendemain, je fus aux Cèdres, chez M. le curé Deneau... m'informer si je pouvais avoir [des] provisions. J'appris... qu'il y avait [chez le curé] six soldats et un sergent américains en observation.

Heureusement, j'avais fait chasse dans ma route de quatre canards noirs. Étant contre le feu, le curé vint, s'approcha de moi sans me reconnaître, car je ne me montrai... que comme un sauvage, la tête basse et mon capuchon qui me cachait presque le visage couvert de la fumée de ma pipe. Le curé me demanda mes canards à acheter. Je fis signe que oui—pour du rhum—ce qu'il refusa très sérieusement.

Moi, je lui en jetai deux à ses pieds, et pour reconnaître ma politesse, il me fit donner de la viande froide et un coup de rhum. Je mis mon assiette sur le foyer, entre mes jambes, et je mangeai malproprement. Le curé se retira dans sa chambre, la porte ouverte—le sergent vint contre moi avec une bouteille de rhum, me l'offrit pour mes deux canards. Je feignis d'aller demander la permission au curé de traiter mon gibier au sergent—où j'eus le temps de me faire connaître. M. le curé s'avança et permit au sergent d'acheter les canards... Mais je restai dans la chambre comme pour veiller... à ma bouteille, ce qui me donna occasion de causer plus d'une heure... [Puis] M. le curé fit semblant de s'impatienter de



ma présence, me prit d'une main, et de l'autre ma bouteille, et me reconduisit hors de la maison et me fit signe de m'éloigner le plus tôt et le plus loin possible, ce que j'exécutai avec plaisir...

Voilà un passage fort intéressant : une belle tranche de vie. Le curé qui refuse « très sérieusement » de traiter le gibier contre du rhum, qui fait entrer ce « sauvage » chez lui, lui donne à manger et lui sert

notre gloire sera plus grande. Eh bien! mon oncle, nous t'invitons de venir avec nous—pour ramasser les dépouilles de leurs morts. » Alors le vieux chef nous dit que puisque nous rejetions nos corps, qu'il rejetait le sien et pour répondre à notre invitation, il voulait risquer sa vie avec la nôtre—et [il] se leva en chantant la guerre.

« Mon canot vint m'embarquer et nous poussâmes au large le plus tôt possible, mais le courant était si fort que nous nous trouvâmes en peu de temps vis-à-vis de l'église et très près de terre où étaient deux officiers américains; mais mes deux sauvages tinrent leur canot toujours en ligne, de façon qu'il n'aurait été possible de me tirer sans toucher les canoteurs. Me voyant hors de danger, je leur ôtai mon chapeau et ils me rendirent mon salut – nos politesses se terminèrent par trois fois : *Hourra for King George* et de leur côté : *For the Congress*. »

tout de même « un coup ». L'Américain qui, lui, n'a aucun scrupule à offrir une bouteille de rhum en échange pour le gibier. Et Lorimier qui, sous son déguisement, joue avec les préjugés de tous. Mais en réalité, Lorimier a un profond respect pour les Amérindiens et une connaissance intime de leur mode de vie, comme en témoigne le passage suivant.

J'arrivai au Côteau-du-Lac [...] et de là, nous nous rendîmes au fort de la Galette en trois jours. Le capitaine Forster me proposa de se mettre en marche avec une vingtaine de soldats [et un bon contingent de sauvages]... Nous vînmes coucher au Rapide-Plat—où nous rencontrâmes un chef de Saint-Régis qui venait pour tâcher de détourner mon parti d'avancer plus loin, assurant qu'il serait abîmé par les Américains qui étaient très nombreux... Je rassemblai tous mes chefs [...] et alors je portai la parole au chef messenger, avec l'approbation de mon parti, qui fut ceci : « Mon oncle, moi et mes guerriers nous te remercions de tes bonnes intentions. Tu veux nous préserver des dangers; mais ne sais-tu pas qu'un guerrier quand il chante la guerre—il rejette son corps et recommande son âme à Dieu. Tu nous assures que notre ennemi vient en grand nombre, tant mieux—nous aurons moins de chemin à faire pour le rencontrer; tu dis qu'ils sont nombreux : tant mieux,

L'intervention providentielle des Iroquois du Lac des Deux-Montagnes

Arrivés aux Cèdres, ils aperçoivent l'ennemi. Lorimier tente de faire avancer ses guerriers Amérindiens, mais ces derniers refusent disant sur le ton de la dérision que l'honneur appartient aux soldats du Roi, car ils trouvent que le capitaine Forster et ses soldats britanniques sont restés trop loin derrière.

Je fus trouver le capitaine [Forster]..., je le priai de s'avancer et j'en dis autant à mes sauvages qui me suivirent à l'instant—mais le capitaine Forster ne voulut pas remuer de son poste, qui se retranchait avec des perches de clôture. Le lendemain, comme je voyais que je ne pouvais pas rester longtemps sans être abandonné d'une partie de mes sauvages—heureusement, les Iroquois du Lac des Deux-Montagnes vinrent me rejoindre, ce qui me détermina à donner l'assaut... Mon projet...était ceci : je voulais descendre la grande batture des Cèdres avec l'élite de mes sauvages, et au bas de la dite batture, de joindre mes canots comme un cageux—au moyen de la nuit très obscure, débarquer au Côteau et par un signal donné de part et d'autre, le capitaine Forster devait donner l'alarme par terre à l'ennemi avec beaucoup de bruit...et nous autres...monter la côte



sans aucune opposition...et foncer à l'arme blanche sur l'ennemi après avoir fait notre décharge—et au capitaine Forster d'avancer avec tout son monde pour défoncer deux barrières.

Le lendemain...le capitaine Forster s'avança au son du tambour au moyen d'une raveline très profonde, avec deux drapeaux que nous avons faits, qu'il fit planter sur le bord de la raveline, à portée de mousquet, et détacha son lieutenant Borde avec le pavillon parlementaire porté par un tambour. [Les Américains] furent sommés de se rendre prisonniers de guerre et de s'en retourner dans leur pays sous quinze jours... Les propositions furent acceptées et la capitulation fut signée de part et d'autre...

C'est ainsi que les Iroquois de la Mission du Lac sauvent la situation et contribuent de manière décisive à la victoire contre les Américains. Deux jours plus tard, lors d'un autre affrontement, les Américains en voyant fondre sur eux le parti de guerriers Indiens commandé par de Lorimier, sont pris de panique et crient qu'ils se rendent. Le major Sherburne est alors fait prisonnier.

Les prisonniers

Pendant tout ce temps, un sauvage tenait le major Sherburne par la main et fit frime de l'emmener. Je m'y opposai, mais il me dit qu'il l'avait touché avant moi. Je lui dis que non et qu'il ne l'emmènerait pas. Il me répondit : « Tu auras un corps mort et moi sa chevelure ». Ce propos me fit changer ma fermeté presque en supplication. « Quoi, tu veux tuer un prisonnier? Serais-tu charmé si les Américains tuaient le colonel Campbell, le capitaine Hertel et tous nos amis que j'espère qu'ils nous seront remis pour ceux-ci? » À ce discours, il resta pensif et me dit : « Garde l'oiseau et moi je vais le plumer » et sur-le-champ il se jeta sur le prisonnier, lui ôta son habit, chapeau, veste et me dit : « Je lui ôterai le reste à notre camp »—Effectivement, je vis ressoudre notre homme qui lui fit mettre bas les culottes et la chemise. Et le curé répara la barbarie du sauvage en donnant au Major d'autres culottes et une chemise. Pour moi, je ne pus lui donner qu'un capot de couverte, car rien autre chose de mes hardes ne pouvait lui servir par sa grandeur et grosseur.

Plus tard, à la faveur d'un échange de prisonniers, le major Sherburne et un autre officier seront effectivement échangés contre le colonel Campbell et le capitaine Hertel. La capitulation des Américains permet de faire 214 prisonniers. Ne sachant où loger tout ce beau monde, Lorimier et le capitaine Forster s'entendent avec M. de Terlaye, prêtre de Saint-Sulpice et missionnaire au Lac, pour faire ...mettre toutes les troupes dans l'Île-aux-Tourtes et ... les officiers...chez Messieurs les Prêtres au Lac des Deux-Montagnes...

Voilà qui éclaire d'un jour fort intéressant les acteurs en présence dans l'article précédent (voir *Le Wampum aux deux chiens*, p. 16), soit : les chefs Indiens de la Mission du Lac, leur interprète Guillaume de Lorimier qui, quelques années auparavant les menait en guerre contre l'envahisseur américain, et le colonel Campbell qui doit à l'un comme aux autres d'avoir pu quitter sain et sauf les prisons de guerre de l'ennemi.

Sources

Dictionnaire biographique du Canada, tome VI : Lorimier, Claude-Nicolas-Guillaume de

Guillaume, chevalier de Lorimier, *Mes services dans la guerre américaine*, dans *L'Invasion du Canada*, collection de mémoires recueillis et annotés par l'abbé Verreau, E. Sénécal, Montréal, 1873

J. Lacoursière, J. Provencher et D. Vaugeois, *Canada-Québec synthèse historique*, Éditions du Renouveau pédagogique, Montréal, 1976

1 W.L. Morton, *The Kingdom of Canada*, 2^e édition, McLelland and Stewart, 1969, p. 159. [La traduction est de moi]

2 Au château Ramezay, un drapeau américain et une plaque où on peut lire « Montreal, U.S.A. » rappellent encore l'incident de nos jours.

3 Pour tous les passages ainsi tirés du mémoire de Lorimier, j'ai normalisé l'orthographe, pour faciliter la lecture, et j'ai remplacé les noms que Lorimier écrit au son par les noms officiels donnés par l'abbé Verreau dans ses annotations. Exemple : Louise Schuyler au lieu de Skeler ou Skailer



Généalogie autochtone¹

Pierre Bernard

Descendance de Joseph SAKOKEHTE, 4^e génération²

26. **Marie-Sakokehte LAFORCE** (6.Ignace-Sakokethe³, 2.Philippe-Tonwatsiarenni², 1.Joseph¹) n. 29 fév 1845, Oka, b. 29 avr 1845, Oka, L'Annonciation, nation : Iroquoise., m. (1) 18 -__-0, Michel MONTOUR, n. 18 -__-0, d. 25 juil 1941, Oka, sépulture : 26 juil 1941, Oka, United Church, m. (2) 18 -__-0, Alexandre DIABO, n. 18 -__-0, d. 19 -__-0. Marie-Sakokehte décès : 18 -__-0. Iroquoise.

Enfant(s) de Alexandre DIABO :

- + 99. viii **Marian DIABO** n. 18 -__-0.
100. ix **Rachel DIABO** n. 18 -__-0, nation : Iroquoise, d. 13 jan 1879, Oka, sépulture : 1 fév 1879, Oka, United Church.
101. x **Charlotte DIABO** n. 15 sep 1879, Oka, b. 16 nov 1879, Oka, United Church, nation : Iroquoise, d. 24 déc 1879, Oka, sépulture : 26 déc 1879, Oka, United Church.
102. xi **Marie DIABO** n. 18 -__-0, nation : Iroquoise, d. 7 nov 1879, Oka, sépulture : 9 nov 1879, Oka, United Church.
103. xii **Thomas DIABO** n. 18 -__-0, nation : Iroquois, m. 18 -__-0, Martine SANATIEN, n. 18 -__-0, d. 10 jan 1882, Oka, sépulture : 12 jan 1882, Oka, United Church. Thomas décès : 21 avr 1880, Oka, sépulture : 22 avr 1880, Oka, United Church.
27. **Anne LAFORCE** (6.Ignace-Sakokethe³, 2.Philippe-Tonwatsiarenni², 1.Joseph¹) n. 11 sep 1847, Oka, b. 12 sep 1847, Oka, L'Annonciation, nation : Iroquoise., m. 18 -__-0, Marc-Anarison NELSON, n. 18 -__-0, d. 18 -__-0. Anne décès : 18 -__-0, sépulture : 18 -__-0. Iroquoise. Marc-Anarison : Parti pour Gibson vers le 4-10-1881.

Enfant(s) :

104. i **Nancie-Teiotiakon NELSON** n. 18 -__-0, nation : Iroquoise., m. 18 juil 1893, à Oka, United Church, Alexandre GABRIEL, n. 18 -__-0, (fils de Joseph-Tiaokathe GABRIEL et Martine-Katsitsientha NELSON) nation : Iroquois., d. 19 -__-0. Nancie-Teiotiakon décès : 19 -__-0.
105. ii **Monique NELSON** n. 11 mars 1880, Oka, b. 16 mai 1880, Oka, United Church, nation : Iroquoise., d. 19 -__-0.
29. **Cécile-Jeronwase LAFORCE** (6.Ignace-Sakokethe³, 2.Philippe-Tonwatsiarenni², 1.Joseph¹) n. 18 -__-0, nation : Iroquoise., m. 10 oct 1887, à Oka, United Church, Ignace-Saksolier-Tekahonawen LAFORCE, n. 18 -__-0, d. 19 -__-0. Cécile-Jeronwase décès : 19 -__-0.

Enfant(s) :

106. i **Christine LAFORCE** n. 29 mars 1881, Oka, 29 mai 1881, Oka, United Church, nation : Iroquoise., d. 19 -__-0.
37. **Marie-Josephite-Kaiatanoron DICAIRE** (11.Anne³, 5.Cécile², 1.Joseph¹) n. 13 sep 1807, Oka, b. 13 sep 1807, Oka, L'Annonciation, nation : Iroquoise., m. 12 fév 1822, à Oka, L'Annonciation, Simon-Awennaiaetha SIMON, n. 19 juin 1801, Oka, b. 19 juin 1801, Oka, L'Annonciation, (fils de Joseph-Ignace ONWANIENTE et Marie-Anne KAIONWARONKWAS) nation : Iroquois., d. 3 avr 1886, Oka, sépulture :





5 avr 1886, Oka, United Church. Marie-Josephte-Kaiatanoron décès : 19 mars 1838, Oka, sépulture : 21 mars 1838, Oka, L'Annonciation. Iroquoise. (ANQ. Micro-film 6539, Doc. 52. Simon-Awennaietha : Réf. : *AT THE WOOD'S EDGE*, p. 169, 3,5,6. Réf : *PARISEAU*, Claude, *LES TROUBLES DE 1860-1880 À OKA*, p. 171. S.H.O. Descendant. ANQ. Micro-film 6539, Doc. 52; 65.)

Enfant(s) :

- 107. i **Joseph ONENHIETA** n. 2 avr 1824, Oka, b. 2 avr 1824, Oka, L'Annonciation, nation : Iroquois., d. 18 -__-0, sépulture : 18 -__-0. Iroquois.
 - 108. ii **Pierre ONENHIETA** n. 9 sep 1826, Oka, b. 9 sep 1826, Oka, L'Annonciation, nation : Iroquois., d. août 1827, Oka, sépulture : 6 août 1827, Oka, L'Annonciation. Iroquois. Jumeau de René-Onenhieta SIMON.
 - 109. iii **René-Onenhieta SIMON** n. 9 sep 1826, Oka, b. 9 sep 1826, Oka, L'Annonciation, nation : Iroquois., d. 5 août 1827, Oka, sépulture : 6 août 1827, Oka, L'Annonciation. Iroquois. Jumeau de Pierre ONENHIETA.
 - 110. iv **Cécile ONENHIETA** n. 15 juin 1828, Oka, b. 15 juin 1828, Oka, L'Annonciation, nation : Iroquoise., d. juil 1828, Oka, sépulture : 3 juil 1828, Oka, L'Annonciation. Iroquoise.
 - 111. v **Marie-Anaietha SIMON** n. 25 oct 1829, Oka, b. 25 oct 1829, Oka, L'Annonciation, nation : Iroquoise., d. déc 1830, Oka, sépulture : 10 déc 1830, Oka, L'Annonciation. Iroquoise.
 - + 112. vi **Anne-Kaiataiesha SIMON** n. 20 oct 1831.
 - + 113. vii **Marie TEKONWATONTE** n. 3 avr 1834.
 - 114. viii **Céline ONENHIETA** aussi connue sous le nom de Marie n. 4 nov 1836, Oka, 4 nov 1836, Oka, L'Annonciation, nation : Iroquoise., d. 1837-10-0, Oka, sépulture : 18 oct 1837, Oka, L'Annonciation. Iroquoise.
41. **David-Thomas TAHATIE-DICAIRE** (11. Anne³, 5. Cécile², 1. Joseph¹) n. 7 fév 1814, Oka, b. 8 fév 1814, Oka, L'Annonciation, nation : Iroquois., m. 8 fév 1836, à Akwesasne,³ Marie-Josephte-Charlotte WAHORONHIENNE, n. 25 oct 1823, Akwesasne,⁴ 26 oct 1823, Akwesasne,⁵ (fille de Michel TEHOTAGERATON et Marie-Charlotte TEIAONWENTSIONTI) nation : Autochtone., d. 2 mars 1866, Akwesasne,⁶ sépulture : 4 août 1866, Akwesasne.⁷ David-Thomas décès : 31 août 1874 AVT. (ANQ. Micro-film 6539, Doc. 52.)
- Enfant(s) :*
- + 115. i **David TEKANATSIASERE-DICAIRE** n. 6 nov 1838.
 - + 116. ii **Pierre TAIORENHOKTE-DICAIRE** n. 11 juil 1841.
 - + 117. iii **Régis RASONNE** n. 29 oct 1851.
 - + 118. iv **Thérèse KAWENNOTIE-DICAIRE** n. 2 mai 1854.
 - 119. v **Louis TAHATIE-DICAIRE** n. 30 juin 1856, Akwesasne,⁸ b. 30 juin 1856, Akwesasne,⁹ nation : Iroquois., d. __ 18.
 - 120. vi **Jean-Baptiste TAATIE-DICAIRE** n. 18 avr 1859, Akwesasne, b. 19 avr 1859, Akwesasne, nation : Iroquois., d. __ 19. Parti pour Gibson vers le 4-10-1881. (ANQ, 6539, Doc 214.)
 - 121. vii **Paul TAATIE-DICAIRE** n. 28 juin 1861, Akwesasne,¹⁰ b. 29 juin 1861, Akwesasne,¹¹ nation : Iroquois., d. __ 18.
 - 122. viii **André TAHATIE-DICAIRE** n. 10 juil 1863, Akwesasne,¹² b. 12 juil 1863, Akwesasne,¹³ nation : Iroquois., d. __ 18.
 - 123. ix **Agathe TAATIE-DICAIRE** n. 17 oct 1865, Akwesasne,¹⁴ b. 18 oct 1865, Akwesasne,¹⁵ nation : Iroquoise., d. __ 18.

À suivre

1 Dans cette généalogie, seules les personnes ayant des descendants sont numérotées.

2 Voir OKAMI, Vol. XVI, No. 3, hiver 2001, pp. 18-19.

3-15 Micro-film de la paroisse.



Paul (Paulo) Lalonde (1919-2002)

Marc Bérubé

Dès l'enfance, Paulo connut le faste et l'aisance matérielle. Résidant dans les beaux quartiers de Montréal, du côté de Notre-Dame-de-Grâce, il était le fils d'Éloi Lalonde, actuaire, et de Ida Desmarais, couturière de renom, évoluant dans le domaine de la haute couture. Tous les ans, il venait à Oka, avec sa demi-sœur Irène et sa sœur Marielle, passer l'été dans la grande maison de bois qui est aujourd'hui la Marina, dont ses parents étaient alors propriétaires, et qui leur servait de chalet.



*Paulo Lalonde à 25 ans.
La Marina, en arrière-plan.*

Paulo aimait raconter que, dans sa jeunesse, il avait accompagné sa mère dans les grandes capitales européennes ainsi qu'aux États-Unis, lorsqu'elle partait faire la tournée des grands couturiers.

Avec sa mère, Paulo fut propriétaire de *Pine Beach Sand*, une sablière à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, dont il assura la gérance. Il fut aussi propriétaire de l'hôtel d'Oka, et plus tard de l'hôtel Le Château, à Saint-André d'Argenteuil.

Tous ceux qui l'ont connu vous le diront, Paulo aimait les femmes et savait leur plaire. Pour lui, rien n'était trop beau pour séduire une femme, et bien des femmes lui ont trouvé un charme irrésistible.

J'ai connu Paulo en 1977. Ayant appris que je cherchais, pour la maison Raizenne, une personne qui l'habiterait tout en faisant des travaux de remise en état afin de la sauver du vandalisme, il est venu m'offrir ses services que j'ai acceptés avec plaisir.

Pendant dix ans, soit jusqu'en 1987, l'année où j'ai vendu la maison à M. Yvon Beaupré, il y a vécu périodiquement, y a fait des travaux de rénovation et s'est occupé de l'entretien général de la maison et du terrain.

Puis, jusqu'en 1988, il est resté au service du nouveau propriétaire. Par la suite, il a quitté Oka pour aller s'établir à Carillon où, avec sa fille Carmen, notaire

à Montréal, il a acheté une résidence. Là, il a occupé une fonction de conseiller municipal pendant quelques années.

Paulo, s'est marié deux fois. Sa première épouse, Marie-Irma Marquette, dite Mignonne, lui a donné une fille, Marielle. Sa deuxième épouse, Rollande Marineau, lui en a donné cinq : Louise, Carmen, Ginette, Michelle et Renée. Ah, ses filles, ses millions comme il les appelait, il en était très fier et nous en parlait souvent.

Nous perdons en Paulo un personnage attachant, intéressant et sympathique, qui aimait la vie, la bonne chère et le bon vin. Un bon vivant, qui avait le verbe convaincant, la plume facile et une écriture superbe, digne d'un notaire.

Adieu Paulo, nous te reverrons là-haut.



Paulo à 75 ans

Tous nos remerciements à Luc Marineau et Michelle Lalonde pour leur précieuse collaboration.



Bernard André Assaïon (1918-2002)

Réjeanne Cyr

Bernard André Assaïon n'est plus. Il est décédé le 29 mars à l'âge de 83 ans. Son nom mohawk était Tehonatenhen, ce qui signifie « qui entoure le village ». Neuvième enfant d'une famille de onze, Bernard grandit entouré de ses quatre sœurs : Antoinette, Marie, Yvette et Hélène. Les autres enfants étaient morts en bas âge.

Dès son jeune âge, vers 1930, « il vendait des souvenirs fabriqués par la communauté des Petites Filles de Saint-Joseph¹ ».

Vers 1960, Bernard donne des cours de langue mohawk à l'Université de Montréal. Il a fait aussi des recherches archéologiques au Parc d'Oka avec Lorraine Létourneau. Il travaille plusieurs années au barrage hydro-électrique de Carillon.

Il a aussi été comédien. On se souvient de son rôle en 1976 dans la série *La Lettre de Nouvelle-France* tournée à Oka et à Morin Heights et télédiffusée à Radio-Canada. Tous ceux qui le connaissaient se sont esclaffés en entendant la voix à l'accent français qui avait été prêtée à notre ami Bernard.



Catholique fervent, il a fabriqué en 1988, à la demande de M^{me} Germaine Vaillancourt-Proulx, une croix de bois en bouleau blanc pour remplacer celle qui était abîmée et qui marquait le lieu du décès du père Urgel Lafontaine p.s.s, dans la pinède.

Il a aussi contribué avec ses sœurs au don de la plaque commémorative à l'entrée de la Chapelle Kateri, à l'église d'Oka. Lors de l'inauguration de cette plaque, le 11 octobre 1987, Bernard avait revêtu son costume amérindien traditionnel.

Il aimait jouer des tours et son sens de l'humour était reconnu. Bon vivant, amant de la nature, il prenait de longues marches dans les champs et les bois et en rapportait souvent des plantes et des

champignons sauvages.

En 1991, Bernard André a réalisé un vieux rêve : celui de reprendre son nom autochtone, légué par son grand-père. Il devient alors Bernard Assaïon. Né sous le nom de Bernard André, il décède sous celui de Bernard Assaïon.

1 Okami, volume XI n° 1 printemps 1996, p. 32

Erratum

Dans le précédent numéro, nous tenions à signaler, dans l'article sur Guido Nincheri (vol. XVI, no 3, p.17), le beau texte que M^{me} Cécile Quirion de Girardi a déjà publié dans nos pages et qui nous a permis de mieux connaître cet artiste. Malheureusement, ce passage a mystérieusement disparu. Mais comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, rappelons pour mémoire : *Guido Nincheri (1885-1973) architecte, fresquiste, peintre décorateur, maître verrier*, dans Okami vol. XIV, n° 3, automne 1999, p. 13-19.

Les Arts sacrés au Québec

Exposition présentée par le Service de loisir, culture et tourisme de la municipalité d'Oka. À l'aide de photos et de projections vidéo, venez redécouvrir les origines du patrimoine religieux du Québec.

Les photos et vidéos sont de François Brault de l'ONF.

Église d'Oka – Salle Saint-Dominique et sacristie
Du 23 juin au 2 septembre

Mardi à samedi 10 h à 17 h

Dimanche 11 h à 17 h

Pour plus de renseignements, communiquer avec le Service d'information touristique au (450) 479-8389

L'Europe a ses châteaux... le Québec a ses églises



Merci à nos commanditaires

Niocan inc.

Niobium Canada

Un projet d'avenir pour les gens d'ici, conçu et adapté pour le milieu. Un projet qui permettra aux Okaïs et aux générations futures de tirer profit des ressources naturelles qui leur ont été léguées, d'y approfondir leurs racines dans la communauté et de laisser leur marque dans l'histoire de la région.

Niocan, un projet de développement économique modèle, qui respecte l'environnement et qui donnera un souffle de vie à une histoire qui ne connaîtra jamais sa fin.

CARREFOUR DU BRICOLEUR D'OKA LTÉE

265, rue Saint-Michel
Oka (Québec) J0N 1E0
Tél. : (450) 479-8441
Fax : (450) 479-8482



LE CENTRE DE LA RÉNOVATION



Gilles Masson
propriétaire

Dagenais Masson Auto Service Inc.
141, rue Notre-Dame
Oka (Québec) J0N 1B0
Tél. : (450) 479-8378/79

Freins
Direction
Silencieux
Suspension
Traction avant



GARAGE DENIS DURAND ENR.

43, St-Dominique
Oka (Québec) J0N 1E0
Tél.: (450) 479-8825

DENIS DURAND
Propriétaire

LA PLACE POUR VOTRE VÉHICULE



Husereau & Frère 2000 S.E.N.C.

Luc et Mariette Husereau

211, rang Sainte-Sophie
Oka (Québec) J0N 1E0
Tél. : (450) 479-8762
Fax : (450) 479-1199
E-Mail : lucoka@sympatico.ca



Le destin tragique de Corinne Arbic née Marinier

Aldéric Arbic et Corinne Marinier sont tous deux descendants d'« Allemands »
venus combattre les Américains et ayant choisi de s'établir parmi nous.



Aldéric, né le 5 avril 1893, a été longtemps chauffeur de taxi à Oka, mais dans les années 20 et 30, il était fermier sur le domaine Raizenne et cultivait la terre à « mi-fruit ».

Corinne Mariner, née le 8 avril 1891, a épousé Aldéric en 1919 et lui a donné deux beaux garçons : Philippe et Maurice. La petite famille vivait dans la « maison du fermier », qui appartient aujourd'hui à Marc Bérubé. Philippe s'en souvient : « Un frigidaire, dit-il, c'est effrayant comme on a gelé dans cette maison-là ». Corinne semblait marquée par le destin. Petite déjà, elle avait eu la main coupée dans un accident de la ferme. Puis, un hiver, enceinte de son troisième enfant, elle a pris froid dans sa maison glaciale. Les choses se sont précipitées : infection, abcès dentaire, début des contractions.

On a fait venir le médecin en catastrophe. Les enfants, chipés dehors, entendaient leur mère hurler de douleur. Dans la nuit, elle est morte et le bébé n'a pas survécu 24 heures.

C'était le 2 avril 1929, elle avait 37 ans.



Société canadienne des postes
Envoi de publications canadiennes
Contrat de vente n° 0182842
Port payé à Oka Qc J0N 1E0

EXPÉDITEUR :
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE D'OKA
183, RUE DES ANGES
OKA QC J0N 1E0